

Pour tout renseignement, contactez :

FREDON Auvergne : 04 73 42 16 27

FDGDON 15 : 04 71 45 55 56

FDGDON 43 : 04 71 02 60 44

FDGDON 63 : 04 73 42 14 63

Sommaire

- Surveillance Biologique du Territoire : Campagnols terrestres
- Surveillance Biologique du Territoire : Taupes
- Distinction entre campagnol terrestre et taupe
- Le chardon des champs

A retenir



CANTAL : Les indices de campagnols sont en recrudescence depuis les dernières précipitations, notamment sur certains secteurs déjà bien touchés à l'automne-hiver.

HAUTE-LOIRE : Un regain d'activité des campagnols terrestres est constaté dans les zones qui étaient en croissance l'hiver dernier. Des dégâts inquiétants ont été observés autour de Paulhaguet, dans le Brivadois.

PUY-DE-DOME : Le Cézallier subit toujours le pic de pullulation du campagnol terrestre. Fort démarrage des pullulations de campagnols terrestres dans la zone de montagne au Sud-Ouest du département.

Surveillez vos parcelles et pensez aux méthodes alternatives (piégeage, alternance fauche-pâture, broyage, favorisation du travail des prédateurs).

Conditions météorologiques

Le temps sec de ces dernières semaines avait ralenti l'activité des campagnols terrestres. Les précipitations tombées récemment et les fauches permettent désormais de localiser les foyers de campagnols terrestres.

Prudence: Le temps sec actuel ralentit le travail des campagnols terrestres. Il y a un risque de sous-estimer leur présence.



Tumuli de campagnols terrestres - Cézallier - juin 2015 - FDGDON 63

Surveillance des campagnols terrestres

Explication légende des cartes « Campanet »

0/20	1/20 à 3/20	4/20 à 6/20	7/20 à 10/20	11/20 à 20/20	nbre d'intervalles avec présence de CT sur 20 intervalles parcourus
0 %	15 %	30 %	50 %	100 %	% maximum d'infestation
0	0,5	1	2	3	Notes d'infestation

Pour la période du 05/05/2015 au 26/05/2015

95 communes ont été observées.
715 observations (nbre de carrés observés de 1km/1km) ont été réalisées par le réseau d'observateurs* dont **363 notations** sur indices de campagnols terrestres.

* Le réseau d'observateurs est constitué par les techniciens des FDGDON et des agriculteurs.

Rappel sur la réglementation: L'arrêté interministériel du 14 mai 2014 réaffirme les principes d'un contrôle précoce, raisonné et collectif des populations de campagnols en combinant méthodes préventives et curatives.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances départementales. La Chambre Régionale et la FREDON dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs concernant la protection de leurs végétaux.

Publication mensuelle :

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Surveillance Biologique du Territoire **campagnols terrestres**

Le mois de mai a connu un épisode de sécheresse important, entre fraîcheur et déficit hydrique. Le vent du Nord a soufflé pendant plusieurs jours, accentuant ainsi le phénomène.

De nombreuses coupes, essentiellement d'enrubannage, ont néanmoins pu être faites.

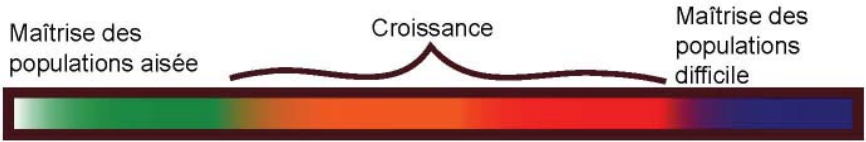
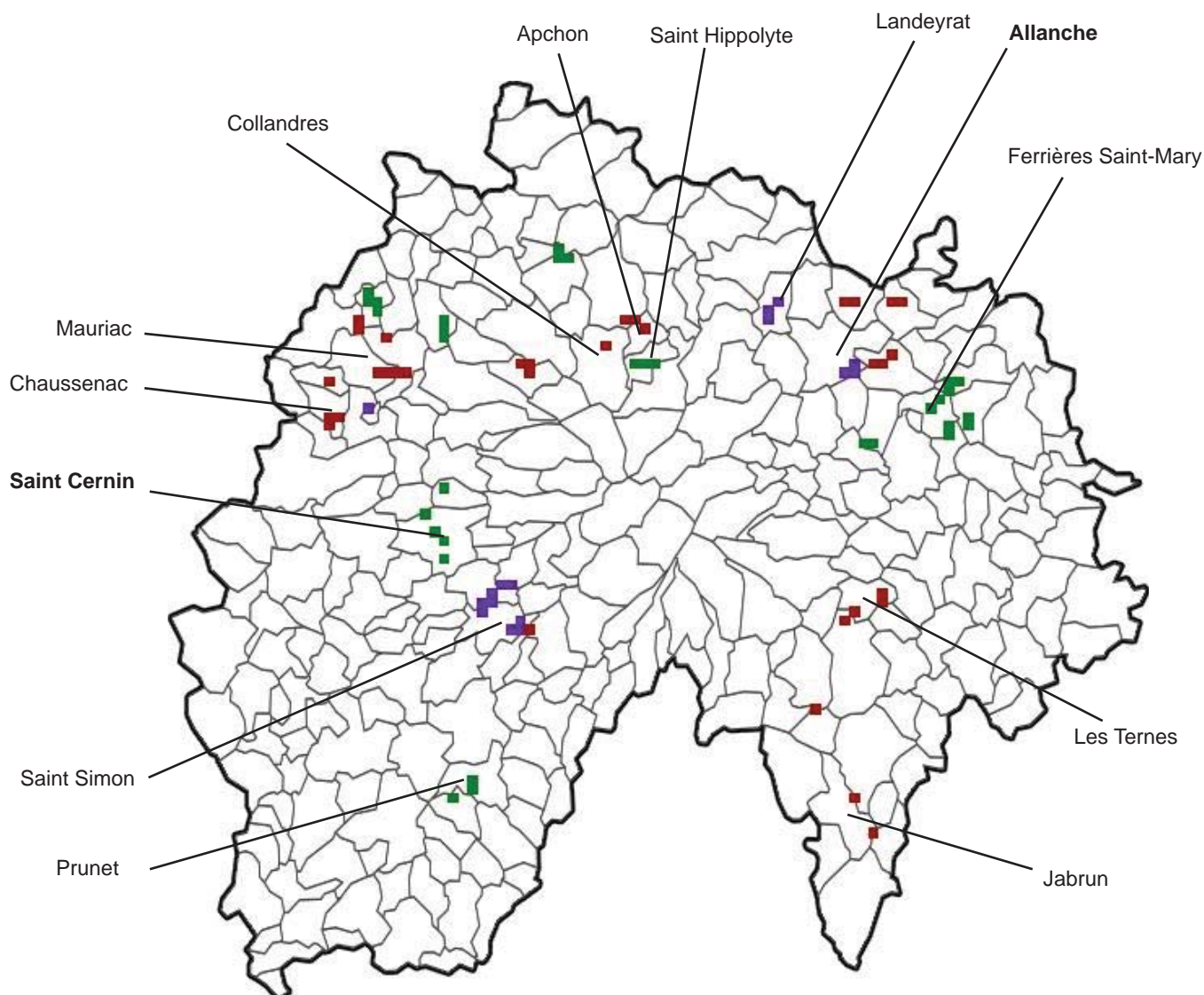
Depuis le début du mois de juin, les orages, localement très forts, ont permis un bon arrosage sur de nombreux secteurs du département, avec quand même des disparités entre certaines zones. A noter que la grêle a sévi sur plusieurs communes, avec pour conséquence de gros dégâts sur les prairies (herbe couchée) et les cultures.

Les pluies tombées ont permis une bonne repousse sur les parcelles fauchées.

Très discrets durant la période sèche, les indices de campagnols sont en recrudescence depuis les dernières précipitations. En effet, les sols secs freinent le travail des rongeurs et masquent momentanément leur présence. Sur certains secteurs déjà bien touchés à l'automne-hiver, les observations confirment cette reprise d'activité.

- Communes non renseignées
- absence ou présence faible
- foyers fréquents
- pullulation localisée
- pullulation généralisée

NB : Les communes en gras sont les communes de référence



SBT Cantal (suite)

Secteurs à forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)

4/20 à 6/20	7/20 à 10/20	11/20 à 20/20
-------------------	--------------------	---------------------

Secteur du Cézallier: les communes d'**Allanche**, Vèze, Peyrusse sont en forte densité de rongeurs.

Secteur de la Coharde-Haute: plusieurs parcelles observées sur le plateau de Molèdes sont en recrudescence de rats taupiers.

Secteur de Pleaux: des foyers nombreux sont constatés sur plusieurs parcelles des communes de Chaussezac, Escorailles et Brageac.

Secteur de l'Aubrac: d'importants foyers de rongeurs ont été recensés sur les communes de Jabrun, Espinasse, Saint-Urcize (secteur de Pennaveyre).

Secteur du nord d'Aurillac: reste très impacté par les campagnols, notamment sur les plateaux. C'est le cas des communes de Saint-Simon, Giou de Mamou et le secteur du plateau du Coyan.

Une activité bien marquée des rongeurs a aussi été constatée sur les communes de:

- **Trizac**, en limite avec le plateau de Saint-Vincent de Salers.
- Riom-ès-Montagnes (secteur Les Arbres), Apchon (La Ribeyre) et Collandres (secteur Lagarde)
- Mauriac
- Le Vigean
- Chalignac (secteur du Fanc),
- Jaleyrac (observations faites sur le secteur de Boissières).



Tumuli dans les foins -
FDGDON 63



Indices de campagnols terrestres suite aux fauches -
FDGDON 15

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)

0/20	1/20 à 3/20
------	-------------------

La commune de **Saint-Cernin** est actuellement en basse densité de campagnols terrestres. Les indices de taupes sont bien présents sur les parcelles fauchées.

Même constat observé sur la commune de Saint-Chamant.

Canton de Mauriac: les communes de Sourniac et Méallet sont également en basse densité.

Autour de Riom-ès-Montagnes: les communes de Saint-Etienne de Chomeil et Saint-Hippolyte présentent quelques foyers isolés.

En Châtaigneraie: quelques tumuli sont observés après les fauches sur les communes de Lafeuillade en Vézic et Lacapelle del Fraisse.

Autour de Massiac: une reprise d'activité est observée après les fauches, sur la commune de Ferrières Saint-Mary.

Recherche observateurs!

Les communes mentionnées dans ce BSV permettent d'avoir seulement un aperçu de la situation des départements. **Les FDGDON sont à la recherche d'observateurs** afin de couvrir une surface plus importante et d'avoir ainsi une meilleure lisibilité de la situation.

Surveillance Biologique du Territoire campagnols terrestres

Le printemps sec a été peu propice à l'observation des dégâts de campagnols. Cependant après les premières coupes de fourrage et les quelques précipitations tombées au mois de juin, un regain d'activité des campagnols terrestres est constaté dans les zones qui étaient en croissance l'hiver dernier. La zone de présence du campagnol s'étend encore puisque des dégâts inquiétants ont été observés autour de Paulhaguet dans le Brivadois. Concernant la taupe, l'activité est stable.

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)



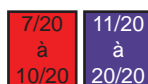
Le Brivadois qui n'avait pas été impacté par des dégâts de campagnols lors de cette phase de pullulation commencée en 2011 en Haute-Loire subit les premiers dégâts ce premier semestre. Il est encore temps dans ces secteurs d'effectuer du piégeage pour contenir les populations de rongeurs.



Dégâts de campagnols terrestres - Couteuges (43)
juin 2015 - FDGDON 43

Secteurs à forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)



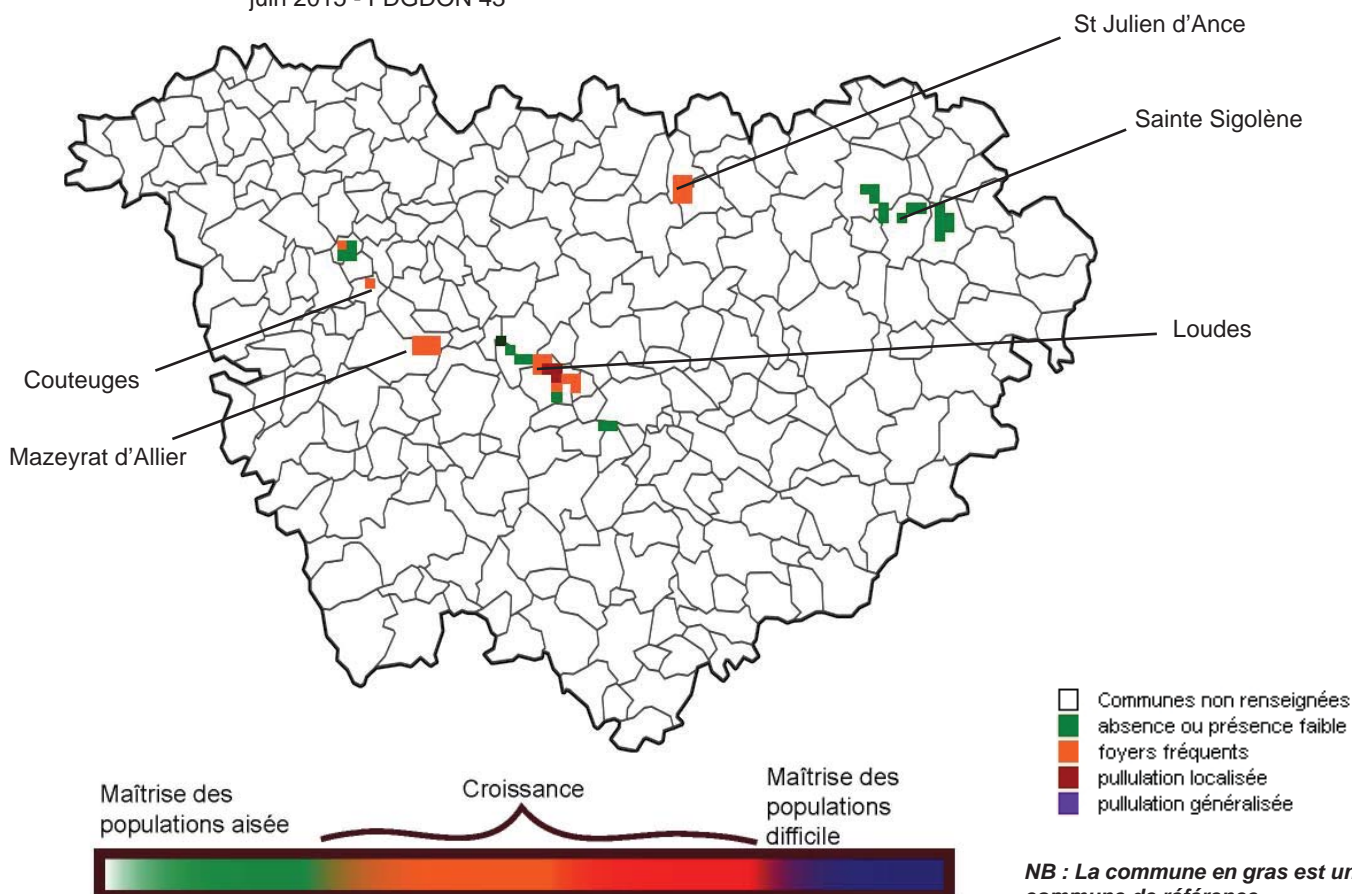
Sur la commune de Moudeyres, qui était déjà en pic de pullulation l'hiver dernier, les dégâts se poursuivent et pourraient être conséquents d'ici la fin de l'année.

Secteurs en croissance

(Pullulation localisée à généralisée)



Mazeyrat d'Allier, Loudes sont quant à elles en phase de croissance et subissent des dégâts déjà importants après les premières coupes de fourrage. Il est probable que l'activité et les dégâts aillent en augmentant jusqu'à la fin de l'année.



Surveillance Biologique du Territoire **campagnols terrestres**

Suite aux premières fauches et à quelques précipitations bienvenues, les prairies reflètent mieux l'activité des campagnols terrestres. Ainsi, l'herbe rase permet de réaliser un état des lieux de la situation.

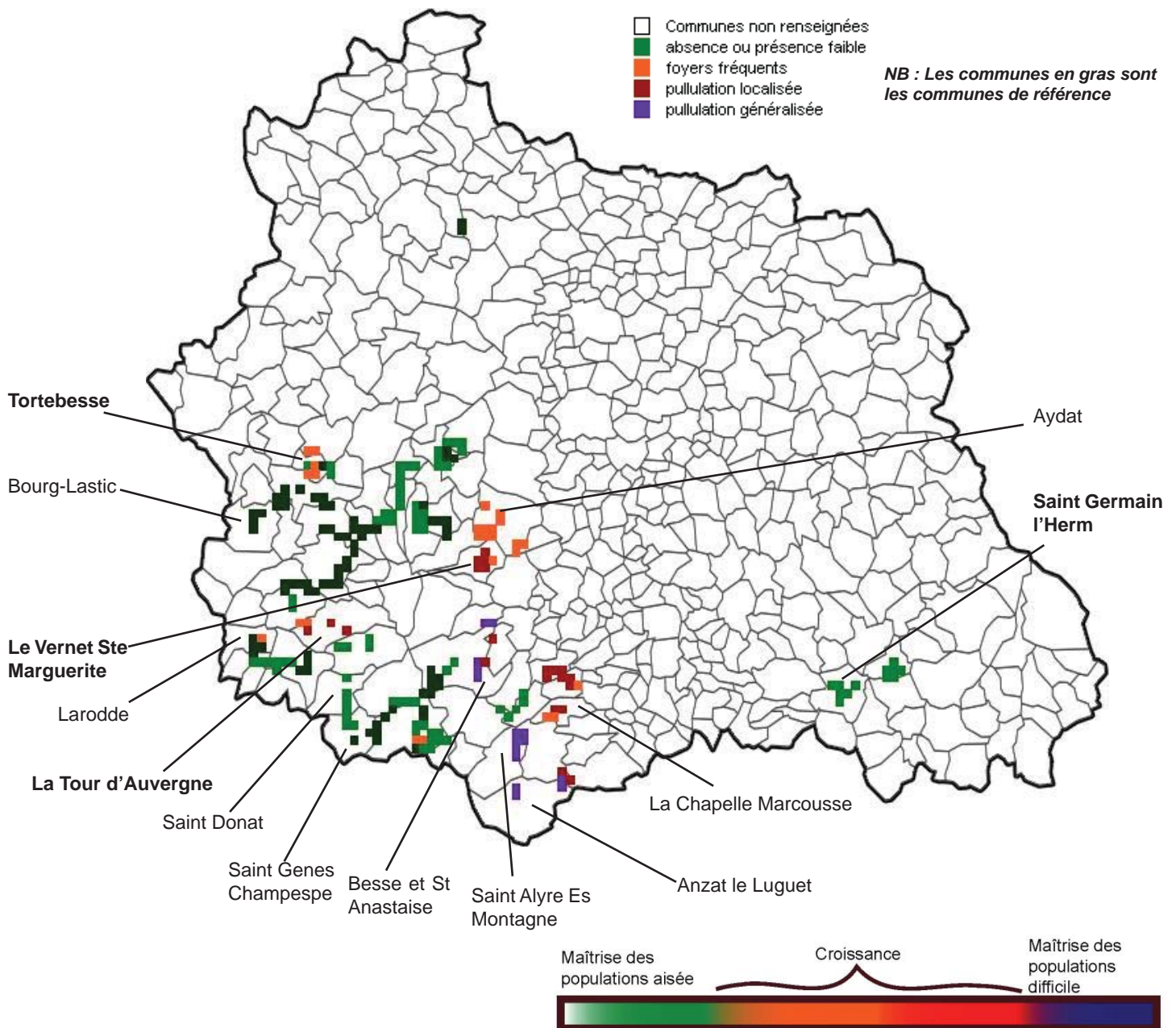
Le Cézallier subit toujours le pic de pullulation du campagnol terrestre. L'activité des campagnols est très forte sur plusieurs communes de ce secteur. La situation est inquiétante.

Par ailleurs, comme nous vous le signalions depuis l'été 2014, une recrudescence de foyers est observée sur la zone de montagne au Sud-Ouest du département.

Par ailleurs, les cantons de Tauves et La Tour d'Auvergne présentent toujours des indices frais de campagnols terrestres, mais le niveau de présence semble plus faible que l'an passé.



Dégâts frais suite à la fauche Besse et Saint Anastaise (Chandèze) juin 2015 - FDGDON 63



SBT Puy-de-Dôme (suite)

Secteurs en basse densité

(Présence faible de foyers)

0/20	1/20 à 3/20
------	-------------------

Le Livradois et le Nord des Combrailles sont toujours en phase de basse densité, tout comme les communes de la chaîne des Puys : Ceyssat, Mazayes, Olby.

Canton de Saint-Germain-l'Herm: Campagnols terrestres: Basse densité de campagnols.
Taupes: Présence faible à moyenne

Chastreix : Campagnols terrestres: Quelques foyers épars sont signalés.
Taupes: Présence faible

Secteurs en croissance

(Pullulation localisée à généralisée)

4/20 à 6/20	7/20 à 10/20
-------------------	--------------------

Les communes de Charbonnières les Varennes et Pulvérières témoignent d'un regain d'activité des campagnols terrestres. De très nombreux foyers actifs sont observés suite aux fauches.

D'importants foyers sont observés sur le canton de Besse et le nord du canton de St Amant Tallende (**le Vernet Ste Marguerite**, Aysdat). Certaines parcelles sont déjà en forte infestation.

Le Vernet Sainte Marguerite : *Campagnols terrestres:* D'importants foyers sont observés sur cette commune.
Taupes: Population parfois très importante sur certaines parcelles. Des campagnols peuvent être présents dans les galeries.

Briffons : *Campagnols terrestres :* Des indices frais de campagnols terrestres sont observés sur l'Ouest de la commune (Bourgeade, Barreix, Soulier). Des campagnols sont piégés (Barreix).

Taupes : Présence faible à moyenne.

Tortebesse : *Campagnols terrestres :* De nombreux foyers de rongeurs sont visibles. L'activité des campagnols semble en croissance.

Taupes : Encore présentes sur certaines parcelles.



Tumuli frais de campagnols terrestres -
La Tour d'Auvergne - juin 2015 - FDGDON 63

Pensez au piégeage!

Sur les secteurs à **faible pullulation**, il est possible de maîtriser les populations de rongeurs grâce aux méthodes alternatives telles que le piégeage.

Plusieurs sortes de pièges existent, contactez votre FDGDON locale.



Campagnols terrestres capturés grâce aux pièges-
Tortebesse - FDGDON 63

Secteurs à forte densité

(Pullulation localisée à généralisée)

7/20 à 10/20	11/20 à 20/20
--------------------	---------------------

Sur le Cézallier, les prospections montrent une activité toujours très intense des rongeurs. Pour rappel, la pullulation sur le Cézallier a débuté en 2014, avec une explosion des dégâts suite aux fauches de l'été dernier.

Actuellement, les communes de La Chapelle Marcousse, Roche-Charles-la-Mayrand, Saint Alyre Es Montagne sont en phase de forte densité.

Par ailleurs les communes de **Tauves** et de **la Tour d'Auvergne** présentent toujours des dégâts de campagnols. Les niveaux d'infestation sont variables selon les secteurs. Sur Tauves, les zones ayant subi les premières attaques (Granges) en 2011 semblent aujourd'hui en basse densité. Celles pour lesquelles la pullulation a débuté plus tardivement (Noilhat) présentent encore des indices abondants.

Tauves: *Campagnols terrestres :* Des foyers sont encore observés sur certaines parcelles de cette commune, ayant subi le pic de pullulation. Globalement, le niveau d'infestation semblerait plus faible que l'année précédente.

Taupes : Présence faible à moyenne.

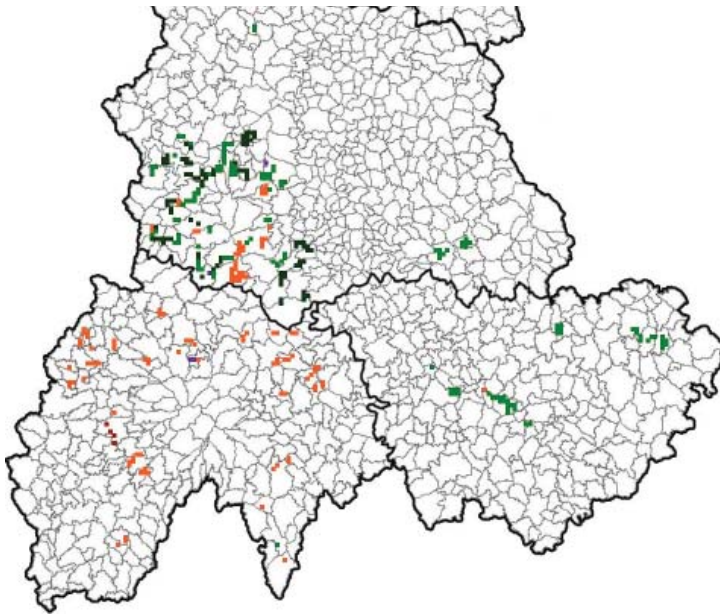
La Tour d'Auvergne : *Campagnols terrestres :* Présence encore visible. Des foyers actifs sont encore signalés sur les parcelles fortement touchées l'an dernier.

Taupes : Présence très variable selon les parcelles.

Secteurs à forte densité

Il est désormais **trop tard pour intervenir**. En effet aucune méthode de lutte n'est efficace à ce stade du cycle de pullulation.

Surveillance Biologique du Territoire spécifique aux taupes



La présence de taupes constitue une **nuisance pour les prairies**.

D'une part, la taupe altère la qualité des fourrages récoltés du fait de la présence de taupinières. D'autre part, la présence de terre lors des chantiers de récolte engendre une usure prématurée du matériel de fenaison. Par ailleurs, la création de galeries par la taupe favorise et masque la colonisation des parcelles par les rongeurs tels le campagnol terrestre.

Les secteurs actuellement concernés par une forte présence de taupes sont principalement le département du Cantal, mais aussi le canton de Besse dans le Puy de Dôme.

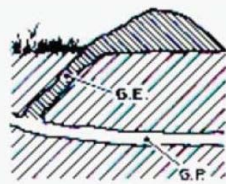
Les secteurs sur lesquels se déroule une pullulation de campagnols terrestres, sont en général temporairement exempts de taupes.

Distinction entre campagnol terrestre et taupe

Le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*)



Animal herbivore,
60 à 120 g,
oreilles qui disparaissent dans le pelage.



G.E.: Galerie d'évacuation
G.P.: Galerie principale

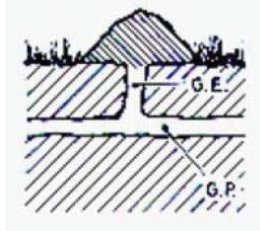


Nombreux monticules de terre aplatis,
regroupés en tache,
avec de la terre fine en surface

La taupe (*Talpa europaea*)



Mammifère insectivore,
60 à 130 g,
pattes antérieures très développées.



G.E.: Galerie d'évacuation
G.P.: Galerie principale



Taupinières alignées, assez
hautes, avec des boudins de terre

Le Chardon des Champs

Cirsium arvense

Cette plante forme des colonies qui s'élargissent avec le temps. Une fois implantée, il est très difficile de s'en débarrasser.

Biologie

Le chardon des champs (*Cirsium arvense* Scop.) appartient à la famille des Astéracées. C'est une plante herbacée, vivace, qui hiberne sous forme de racines. Il pousse dans de nombreux types de sols, avec une préférence pour ceux suffisamment humides, frais, argileux et fertiles.

C'est une plante à **multiplication végétative importante** par ses drageons (pousses issues des racines horizontales colonisatrices). Dès le stade 3 feuilles, elle met en place le système souterrain de multiplication végétative. Elle colonise par taches qui s'élargissent avec le temps. Il est difficile de s'en débarrasser quand celles-ci sont établies.

La floraison s'étend de juillet à septembre. Chaque plante peut produire entre 5 000 et 40 000 graines mais seulement 200 à 300 peuvent germer. La reproduction par graines est faible (3 à 5 % des individus).

Répartition

Le chardon des champs est une espèce très fréquente partout en France, mais souvent à des densités faibles à l'échelle de la parcelle. Elle se présente sous la forme de «ronds de chardon» qui peuvent s'étaler si on ne prend pas les mesures nécessaires. Certaines espèces sont très concurrentielles et l'éliminent systématiquement. C'est le cas des légumineuses en général.

Problématique du chardon

Ce n'est pas la multiplication par graines qui est à craindre (la moitié d'entre elles seulement sont viables et le taux de germination est de 10 % seulement), mais la multiplication végétative.

En effet, de simples fragments de racines peuvent donner de nouvelles plantes (les racines sont tubérisées). Les petits fragments donnent d'ailleurs les meilleurs résultats de repousses. C'est pourquoi il faut absolument éviter l'usage d'outils à disques, de fraises ou de motobineuses.

Règlementation

Il est inscrit à l'annexe B de l'arrêté du 31 juillet 2000 modifié établissant la liste des organismes nuisibles aux végétaux, produits végétaux et autres objets soumis à des mesures de lutte obligatoire. La lutte n'est pas obligatoire sur tout le territoire et de façon permanente mais peut le devenir par arrêté ministériel et/ou préfectoral précisant les aires géographiques, les périodes et les modalités de la lutte. En Auvergne, aucun arrêté de lutte obligatoire n'a été pris.

Fauchage avant floraison !

Plante à fort développement végétatif souterrain



Chardon des champs stade floraison - Cézallier - juin 2015 - FDGDON 63



Foyer de chardon des champs - Cézallier - juin 2015 - FDGDON 63

Lutte mécanique :

La lutte mécanique contre le chardon prend plusieurs années en raison du potentiel de régénération et d'accumulation rapide des réserves dans les racines.

Pour les prairies pâturées, faucher si possible les chardons juste avant la floraison, avant la montée à graines. C'est la période où les racines sont les plus fragiles car elles ont le moins de réserves.

L'écimage réalisé en conditions pluvieuses peut entraîner le pourrissement des plantes. D'autre part, la coupe crée des portes d'entrée pour les agents pathogènes.

Le mois de juin est donc la période préconisée pour la lutte mécanique contre le chardon en prairies.